



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MEMPHRÉMAGOG  
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE STUKELY-SUD

## AVIS PUBLIC

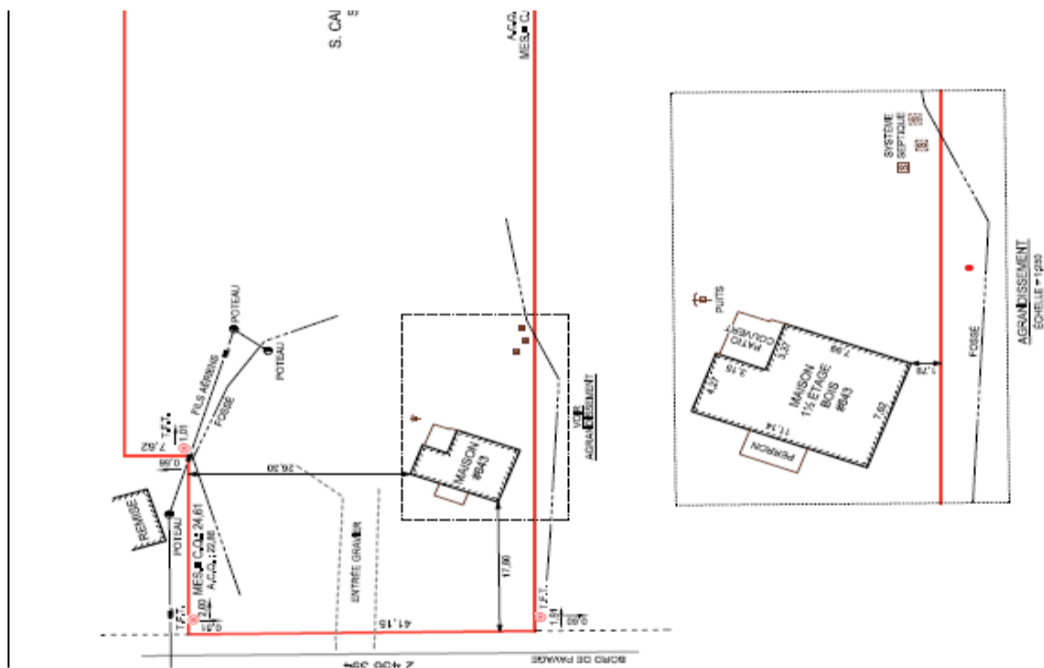
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice-générale de la susdite municipalité, qu'il y aura une séance ordinaire du Conseil municipal de Stukely-Sud le mardi 13 oct. 2020 à 19h00 au 101, place de la Mairie.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure n° 2020-00096 suivante :

**Nature et effets :** Demande de dérogation mineure afin de régulariser l'implantation d'une maison datant de 1981 (39 ans). La construction est dans la marge latéral à 1,79 mètres au lieu de 3 mètres selon le règlement de zonage 253 de 1979.

**Identification du site concerné :**

643 chemin de la Diligence  
Stukely-Sud, QC J0E 2J0  
Matricule (s) : 9220-68-5366-0-000-0000  
Lot (s) : 2 238 298  
Zone : RUR-7



Au cours de cette assemblée, le conseil entendra tout intéressé qui désire s'exprimer relativement à cette demande.

DONNÉ à Stukely-Sud ce 03<sup>e</sup> jour du mois de septembre deux mille vingt.

Louissette Tremblay  
Directrice générale - secrétaire trésorière

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE STUKELY-SUD  
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie avoir publié l'avis public ci-joint, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 03<sup>e</sup> jour du mois de septembre deux mille vingt entre 9 et 16 heures.

Donné à Stukely-Sud, ce 03<sup>e</sup> jour du mois de septembre deux mille vingt.

Louissette Tremblay  
Directrice générale - secrétaire trésorière